



Affiché le 28 mars 2024

Convocation du Conseil Municipal

Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal de la commune de LANDEAN se réunira à la mairie en séance ordinaire :

LE JEUDI 04 AVRIL 2024 à 20H00

Suivant convocation en date du 28 mars 2024 adressée aux conseillers municipaux.

Désignation du secrétaire de séance.

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du jeudi 1^{er} février 2024.

1. FINANCES

- 1.1 Approbation des comptes de gestion commune, lotissements 2023
- 1.2 Approbation des comptes administratifs commune, lotissements 2023
- 1.3 Affectation des résultats du compte administratif 2023
- 1.4 Demandes de subventions 2024
- 1.5 Prime pouvoir d'achat exceptionnelle
- 1.6 Modification des Statuts Syndicat Voirie Fougères Nord
- 1.7 Proposition du Syndicat de Voirie de Fougères Nord pour l'inscription au BP 2024
- 1.8 Acquisition d'un terrain
- 1.9 Vote des taux d'imposition 2024
- 1.10 Vote du budget Commune 2024
- 1.11 Vote du budget Lot. Beaulieu 2024
- 1.12 Vote du budget Lot. Résidence l'Orée du Bois 2024
- 1.13 Vote du budget Lot. Résidence les Molans 2024
- 1.14 Vote du budget Lot. rue Le Tanneur des Villettes 2024

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 2.1 Destruction de nids d'hyménoptères

Questions diverses

Le Maire,
Franck ESNAULT



En cas d'empêchement, prière de bien vouloir remettre votre pouvoir

✂-----

Madame ou Monsieur,

Donne pouvoir à Madame ou Monsieur

Pour me représenter à la réunion du Conseil Municipal du